Comité Technique de Réseau – C.T.R.

Direction Générale de l'Armement – DGA

Paris, le 8 décembre 2021

DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

Monsieur le Délégué, Mesdames, Messieurs,

Ce CTR de fin d'année est l'occasion pour nous de dresser un bilan de l'année 2021. Une année marquée par une pleine et intense reprise des activités dans un contexte toujours plus anxiogène et contraint suite aux vagues successives de contamination à la COVID 19 que nous subissons.

Malgré le contexte, au regard des travaux réalisés, de l'atteinte voire du dépassement de nos objectifs communs et des excellents résultats obtenus dans chacune de nos activités, nous tenons à souligner la résilience, la détermination, l'implication et l'investissement professionnel de l'ensemble des personnels de la DGA.

Tous les efforts consentis par les agents, très souvent en situation de surcharges capacitaire et émotionnelle, pour atteindre les objectifs ambitieux portés par la DGA ne sont malheureusement pas récompensés à leur juste valeur. En effet, les budgets alloués aux progressions salariales tous statuts confondus pour 2022, dont nous disposons aujourd'hui, ne sont pas suffisants ! Une fois de plus, il nous faut rappeler que les avancements n'ont pas vocation à compenser les baisses de pouvoir d'achat, leur but est de valoriser la montée en compétence du personnel. L'augmentation de la prime de rendement de 1 % pour les ouvriers de l'état, obtenue par l'UNSA Défense en 2021 non sans mal, sera finalement attribuée en deux fois, 0,5 % en octobre 2021 puis 0.5 % en avril 2022. Une aumône jetée aux ouvriers de l'état alors que dans le même temps le premier ministre rappelait au président de la cour des comptes qu'il s'agit d'une composante indispensable pour faire face aux contraintes opérationnelles du ministère. Aucune augmentation de salaire des ouvriers de l'état prévue à ce jour pour 2022 ! L'allocation budgétaire 2022 dédiée aux augmentations personnalisées pour les ICT est pour l'instant nettement inférieure à l'enveloppe de 6,2 M€ demandée par la DGA. Une année de plus sans augmentation générale, autrement dit sans augmentation du point d'indice, alors que les salaires sont dévalués depuis maintenant plus de 12 ans, que les pensions attribuées aux fonctionnaires lors du départ en retraite, calculées sur le salaire indiciaire brut, n'ont pas évolué depuis 2009, tandis que l'inflation repart de plus belle, c'est inacceptable !! L'UNSA Défense exige une augmentation générale dont celle du point d'indice, à hauteur du taux d'inflation constaté appliquée dès janvier 2022 pour les fonctionnaires, les ouvriers de l'état et les agents contractuels ! Le temps du bricolage indemnitaire non pris en compte pour la retraite et autre forfait insignifiant de 100 € pour soi-disant couvrir l'augmentation du carburant est révolu.

La DGA s'implique profondément dans la modernisation. Elle conduit plusieurs chantiers de front visant à améliorer la qualité de vie au travail et à simplifier ses fonctionnements. Elle tente de trouver des solutions pour absorber 30 % de programmes en plus sans disposer des effectifs suffisants et des moyens pour valoriser son personnel. Sur le terrain, nous trouvons des agents talentueux, passionnés par leur métier, débordés par la charge de travail, déçus et inquiets de leur progression salariale au point mort, certains de niveaux 2 ou 3 n'arrivant plus à boucler la fin du mois. C'est affligeant nous touchons le fond, la réaction pourrait bien être brutale !

Monsieur le délégué, le problème de la surcharge de travail constatée sur le terrain dans certaines activités pour un nombre important de personnels n'est toujours pas réglé ! L'équation charge capacité n'est toujours pas résolue ! Pour l'UNSA Défense il n'y a que deux possibilités :

- soit le ministère et la DGA réduisent leurs ambitions et par conséquence, la charge de travail,

- soit la DGA doit recevoir des effectifs supplémentaires pour assumer ses activités.

Faute que ce problème ne soit pris en main comme il se doit, les agents de la DGA sont actuellement sur-sollicités voire surmenés. Ils sont par ailleurs encombrés par des tâches parasites. Ils sont enfin sous-payés. Résultat nous constatons plus de 100 départs de personnels contractuels sur cette dernière année, un niveau de tension psychologique jamais atteint. Les compétences se perdent bien plus vite qu'on ne sait les entretenir. Il est urgent que les décideurs de l'état dotent la DGA des moyens humains nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Ces constats réalisés, ajoutés à un stress contextuel lié au COVID 19, nous amènent à vous alerter sur la fragilité mentale d'une partie du personnel. La DGA doit donc continuer en 2022 à mesurer régulièrement la santé morale de ses personnels et prendre des mesures préventives visant à la préserver.

Nous vous remercions de votre attention.

UNSA Défense-78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS – 01 42 22 37 02

federation@unsa-defense.org
portail-unsa.intradef.gouv.fr
www.unsa-defense.org
@UnsaDefense
www.facebook.com/UNSADefense
Unsa defense diffusion